



gro echequedejeuner

# Bon de commande

À envoyer avec votre chèque de règlement à l'ordre de REV&SENS :  
REV&SENS - Service Commande - Parc des Terres Rouges - Allée de la Côte des Blancs - CS 80 078 - 51 203 Epernay Cedex.

Pour toute information concernant votre commande, contactez le service client au 03 26 58 51 84.  
Pour toute autre demande, contactez le service commercial au 03 26 58 50 30.  
Veuillez adresser vos documents complémentaires (logo, etc.) à [commande@chequelire.com](mailto:commande@chequelire.com)

MARS 2014

<b>ADRESSE DE FACTURATION</b> (à compléter en majuscules)				PROTOCOLE N° :		
Entité : <input checked="" type="checkbox"/> Société <input type="checkbox"/> CE <input type="checkbox"/> COS N° Client (5 chiffres) : 11111	Ou <input checked="" type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> commande	Règlement par <input checked="" type="checkbox"/> chèque / <input type="checkbox"/> virement / <input type="checkbox"/> mandat administratif				
Raison sociale (30 caractères maximum) : IRONDEL SARL	NAF : 13112	Effectif : 11117				
SIRET (obligatoire) : 452 1554 728 000251						
Adresse : 31 AVENUE DE BURE DU BUL						
Code Postal : 51130	Ville : LAMBERSART					
Nom du contact : BRUHAUX	Prénom du contact : FREDERIC	Fonction :				
Tél. : 03 20 78 65 76	Fax : 11111111	E-mail* (obligatoire) : F.BRUHAUX @ IRONDEL.COM				
<b>ADRESSE DE LIVRAISON</b> (si différente de l'adresse principale)				Raison sociale :		
Adresse :				Code Postal :		
Ville :				Prénom du contact :		
Fonction :				Tél. : 11111111		

Choisissez votre produit (cochez la case)	Choisissez la présentation (cochez la case)	Nombre de chéquiers, de chèques ou de lettres-chèques	Valeur totale d'un chéquier, d'un chèque ou d'une lettre-chèque	Nombre de chèques dans le chéquier (maximum 60)	Nbr. de chèque x Valeur (minimum 20€)	TOTAL
<input type="checkbox"/> Chèque Lire®	<input checked="" type="checkbox"/> Chéquiers				..... x ..... €	
<input type="checkbox"/> Chèque Disque®	<input type="checkbox"/> Chèques à l'unité	7	45€	3	21 x 15 €	315 €
<input checked="" type="checkbox"/> Chèque Culture®	<input type="checkbox"/> Lettres-chèques				..... x ..... €	
<input type="checkbox"/> Chèque Lire®	<input type="checkbox"/> Chéquiers				..... x ..... €	
<input type="checkbox"/> Chèque Disque®	<input type="checkbox"/> Chèques à l'unité				..... x ..... €	
<input type="checkbox"/> Chèque Culture®	<input type="checkbox"/> Lettres-chèques				..... x ..... €	
<input type="checkbox"/> Chèque Lire®	<input type="checkbox"/> Chéquiers				..... x ..... €	
<input type="checkbox"/> Chèque Disque®	<input type="checkbox"/> Chèques à l'unité				..... x ..... €	
<input type="checkbox"/> Chèque Culture®	<input type="checkbox"/> Lettres-chèques				..... x ..... €	

Date de livraison souhaitée le (jj/mm/aa) : 12/12/2014 Au plus tôt le : ..... Au plus tard le : 12/12/2014  
(5 jours minimum, hors personnalisation<sup>(1)</sup>, après réception du bon de commande et du chèque de règlement).

MONTANT TOTAL A =

315

FRAIS DE FABRICATION	Quantité / Valeur	Prix unitaire TTC	TOTAL TTC
Si le montant de votre commande (Total A + Total B) est inférieur à 5 000 €, application de la grille de facturation par commande suivante :		Moins de 3 000 € = 3 % de la commande 3 000 à 3 999 € = 2 % de la commande 4 000 à 4 999 € = 1 % de la commande	3,45 €
Si le montant de votre commande (Total A + Total B) est supérieur ou égal à 5 000 €, application de la grille de facturation suivante selon votre commande :		x 0,90 € / Chéquier	€
Pour une commande de chéquiers		x 0,10 € / Chèque	€
Pour une commande de chèques à l'unité		x 1 € / Lettre-chèque	€
Pour une commande de lettres-chèques			
<input type="checkbox"/> Je souhaite bénéficier d'une mention et/ou d'un message sur les chèques (indus dans les frais de fabrication) : merci d'indiquer votre texte au dos.			MONTANT TOTAL B = 3,45 €

PERSONNALISATIONS	Prix TTC	TOTAL TTC	SERVICES +	Quantité	Prix unitaire TTC	TOTAL TTC
Encart personnalisé dans chéquier (merci d'indiquer votre texte au dos)	40 € par commande	€	Pochette-cadeau (envoi dans un colis spécifique)		x 0,50 €	€
Chèques ou Chéquiers nominatifs	95 € par commande	€	Mise sous plis <sup>(2)</sup>		Merci de reporter ci-contre le tarif calculé sur l'annexe "Mise sous plis et routage".	€
Impression logo noir sur chèques (envoie du logo jpg à <a href="mailto:commande@chequelire.com">commande@chequelire.com</a> )	40 € par commande	€	Envoi direct aux bénéficiaires <sup>(2)</sup> (Contacter votre conseiller)			€
Pack événement	.....	€	Liste d'émergence	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Offerte	
						MONTANT TOTAL D =
						€

Date : 25/11/2014 Nom : BRUHAUX

(2) En cas d'envoi par courrier simple, la responsabilité de REV&SENS s'arrête à la remise du courrier au transporteur.

SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE OU DU CE :		
Je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente.		

BON DE COMMANDE (à renvoyer avec le règlement)			
Domiciliation : CREDIT COOPERATIF	Titulaire du compte : REV&SENS		
Code banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB
42559	00097	21003306705	69
IBAN : FR76 4255 9000 9721 0033 0670 569	---	BIC : CCOPFRPPXXX	

TOTAL A + B + C + D =	324,45 €
Frais d'ouverture de dossier pour la première commande	30 € TTC
Participation aux frais de port pour un point de livraison unique (envois multi-sites possibles sur devis)	18 € TTC
MONTANT TOTAL TTC DE MA COMMANDE =	372,45 €

\* Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer à tout moment ces droits en nous écrivant à l'adresse suivante : REV&SENS - Parc des Terres Rouges - Allée de la Côte des Blancs - CS 80 078 - 51 203 Epernay Cedex. Les informations recueillies sont confidentielles et destinées à notre seul usage. REV&SENS, SAS au capital de 255 000€, RCS Reims B 344 340 153, dont le siège social est situé Parc des Terres Rouges - Allée de la Côte des Blancs - 51 200 Epernay.

## TEXTES DES PERSONNALISATIONS POUR VOS CHÉQUIERS

Merci de remplir en lettres MAJUSCULES

### 1 - SUR LA COUVERTURE DES CHÉQUIERS

Message de 50 caractères maximum (espaces compris)

INÉLITIEI CIONTIEN TIPIASI DICL I "IQUI' EISIT-ICIEI I QVIÉI ICÉEISIT", MAISI  
I EISIAI EIEI ISAIYCI RILÉI I "IPIOLI RIGUICL" I ETI I LIEI I "ICIOIMIMENTI"  
IMOTI DULI PIATBONI LIBIEPBIISI IDEI BADIEM I PICWIELILI

### 2 - SUR LES CHÈQUES

Mention de 45 caractères maximum (espaces compris)

### 3 - ENCART "PAROLE DE CE"

Message de 300 caractères maximum (espaces compris)

INÉLITIEI CIONTIEN TIPIASI DICL I "IQUI' EISIT-ICIEI I QVIÉI ICÉEISIT", MAISI  
I EISIAI EIEI ISAIYCI RILÉI I "IPIOLI RIGUICL" I ETI I LIEI I "ICIOIMIMENTI"  
IMOTI DULI PIATBONI LIBIEPBIISI IDEI BADIEM I PICWIELILI

## POUR VOS CHÈQUES À L'UNITÉ

Mention de 45 caractères maximum (espaces compris)

INÉLITIEI CIONTIEN TIPIASI DICL I "IQUI' EISIT-ICIEI I QVIÉI ICÉEISIT", MAISI  
I EISIAI EIEI ISAIYCI RILÉI I "IPIOLI RIGUICL" I ETI I LIEI I "ICIOIMIMENTI"  
IMOTI DULI PIATBONI LIBIEPBIISI IDEI BADIEM I PICWIELILI

## POUR VOS LETTRES-CHÈQUES : Merci de contacter votre conseiller commercial.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### ARTICLE 1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat du Client. Sauf contrat spécifique entre REV&SENS et le Client, toutes modifications ou réserves vis-à-vis de ces conditions même spécifiées par écrit par le Client n'engagent nullement REV&SENS, à moins que lesdites modifications aient été expressément acceptées et contre-signées par une personne habilitée de la société REV&SENS. Par la signature du bon de commande, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées dans leur intégralité.

### ARTICLE 2 - FORMATION DU CONTRAT

La commande est effective par la signature du bon de commande et par l'apposition du cachet commercial. Toute commande est irrévocable dès sa transmission et n'est considérée par la société REV&SENS comme définitive et n'engage REV&SENS que si elle est impérativement accompagnée du règlement intégral correspondant.

### ARTICLE 3 - LIVRAISON ET TRANSPORT

La livraison s'effectue sous 5 jours ouvrés minimum à compter de la réception de la commande par REV&SENS et du règlement intégral correspondant. En cas de personnalisation, la livraison s'effectue sous 10 jours ouvrés à compter de la réception de la commande par REV&SENS et du règlement intégral correspondant. Les délais de livraisons sont indiqués à titre informatif et indicatif. REV&SENS ne peut être tenu responsable de pertes, vols, retards ou avaries imputables à des tiers ou à la survenance d'un cas de force majeure (notamment grèves, tempêtes...). Tout retard de livraison ne peut donner lieu à aucun dommage et intérêt, et n'autorise pas le Client à refuser la livraison.

La livraison au Client ou sur ses sites secondaires se fait par colis suivis. Les Chèques sont sous la responsabilité du Client à compter de la remise de ceux-ci, bordereau de livraison ou de distribution signé. Le transfert des risques est opéré dès la livraison. Les éventuels dommages constatés à la réception du colis devront faire l'objet de réserves formelles sur le bon de livraison (ou le bordereau de distribution), à défaut c'est au Client d'apporter la preuve que le dommage a eu lieu pendant le transport. De plus, le Client devra faire une réclamation auprès de REV&SENS dans un délai de 24h à compter de la livraison, par tout moyen adapté, à défaut REV&SENS sera délié de toute obligation à l'égard du Client.

En cas d'envoi de Chèques aux domiciles des bénéficiaires, la livraison peut s'effectuer, au choix du Client :

- Par lettre recommandée avec accusé de réception : La responsabilité de REV&SENS s'arrête à la signature de l'accusé de réception par le bénéficiaire.

- Par lettre simple : Le Client reconnaît avoir été informé que les envois par lettre simple présentent des risques de perte, d'avarie et de vol plus importants que les envois par lettre recommandée. La responsabilité de REV&SENS ne pourra être engagée en cas de non distribution de l'envoi au bénéficiaire ou de la distribution d'un envoi avarié ou spolié.

Toute réclamation relative à la conformité des produits livrés ne sera acceptée par REV&SENS, après contrôle, uniquement si elle est effectuée par écrit dans un délai de 5 jours à compter de la livraison.

### ARTICLE 4 - PRIX, CONDITIONS DE PAIEMENT

Tout règlement doit intervenir en totalité par chèque ou virement, le jour de la commande sur la base de la valeur nominale des chèques commandés (valeur nominale non soumise à TVA), augmentée du montant des personnalisations et services complémentaires choisis par le Client, et des frais de gestion, des frais de livraison, des frais liés à l'ouverture de compte. De plus, tout nouveau Client ou tout Client n'ayant pas passé une commande depuis plus de 1 an, s'engage à payer les frais liés à l'ouverture de compte dont le montant est indiqué sur le bon de commande. Les prix mentionnés sur le bon de commande ne peuvent donner lieu à aucun escompte. En cas de retard de paiement, REV&SENS peut suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. En cas de retard de paiement, les sommes restant dues portent intérêts conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, intérêts de plein droit à un taux égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal, exigibles le jour suivant la date d'échéance de paiement. Par application de l'article L.441-6, I,2e alinéa du code de commerce, en cas de retard de paiement, le Client sera de plein droit débiteur à l'égard de REV&SENS d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros due au titre des frais de recouvrement, étant entendu que REV&SENS pourra en outre, refacturer au Client, sur présentation de justificatifs, tous les frais engagés au titre du recouvrement. De plus en cas de chèque tiré sur le compte du Client et refusé pour insuffisance de provision ou défaut de signature, les frais bancaires du rejet du paiement supportés par REV&SENS seront refacturés au Client. Le non-respect des conditions de paiement d'essus définies, même d'une seule échéance, empêtera déchéance du terme, la totalité des sommes restant dues devant immédiatement exigible, sans aucune formalité et sans aucune mise en demeure préalable.

### ARTICLE 5 - CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La propriété des Chèques Lire®, Chèques Disque® et Chèques Culture®, est réservée à la société REV&SENS jusqu'au paiement complet du prix et des accessoires. A défaut de paiement à l'échéance, REV&SENS se réserve le droit de revendiquer les produits en stock sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une mise en demeure préalable, et le Client s'engage à lui restituer les Chèques Lire®, Chèques Disque® ou Chèques Culture® non payés.

### ARTICLE 6 - OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ REV&SENS

La société REV&SENS s'engage à assurer la production et la livraison des Chèques Lire®, Chèques Disque® et Chèques Culture® commandés. REV&SENS met à disposition des Clients, un numéro de téléphone non surtaxé, destiné à la prise et au suivi des commandes : 03 26 58 51 84. REV&SENS s'engage également à mettre à disposition des utilisateurs la liste des prestataires sur son site Internet ([www.100pour100divertissements.com](http://www.100pour100divertissements.com)) et sur son service utilisateurs au 0 892 68 09 98 (0,34 € TTC/min), numéro destiné uniquement aux utilisateurs des chèques.

### ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ

Le refus par un des prestataires agréés par REV&SENS d'accepter les chèques, ou toute autre défaillance dudit prestataire, ne pourra entraîner la responsabilité de la société REV&SENS. Les prestataires agréés ne sont pas tenus de rembourser les articles qui auront été réglés totalement ou partiellement avec des Chèques Lire®, Chèques Disque® et Chèques Culture®. Les prestataires agréés peuvent appliquer des conditions d'acceptation qui leur sont propres. REV&SENS ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit dans l'hypothèse de perte, de vol, de destruction, de falsification ou de fraude des Chèques Lire®, Chèques Disque® ou Chèques Culture® intervenant après la livraison effectuée chez le Client. REV&SENS ne procède ni à l'échange, ni à un quelconque remboursement des Chèques Lire®, Chèques Disque® ou Chèques Culture® perdus ou volés. Aucune interdiction ou opposition quelconque concernant l'acceptation d'un Chèque Lire®, Chèque Disque® ou Chèque Culture® par les prestataires agréés n'est possible.

### ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de la réglementation applicable aux Chèques Lire®, Chèques Disque® et Chèques Culture®, et s'engage à en informer les utilisateurs, ainsi que des conditions d'utilisation des chèques, notamment de leur date de validité et du fait qu'ils ne peuvent être ni utilisés, échangés ou remboursés postérieurement à leur date de validité. Le non-respect de cette obligation par le Client ne pourra en aucun cas engager vis-à-vis du porteur la responsabilité de la société REV&SENS. Le Client a la possibilité de retourner à REV&SENS, les Chèques Lire®, Chèques Disque® ou Chèques Culture® non utilisés, si réception dans nos locaux au plus tard le 31 mars soit 3 mois à compter de l'expiration de leur date de validité. Dans cette hypothèse, un avoir sera adressé par REV&SENS au Client, déduction faite de frais de gestion d'une somme de 10 % de la valeur faciale totale des chèques retournés (avec un minimum de déduction de 15 € TTC). À l'expiration du délai de 3 mois aucun avoir ne peut avoir lieu. Les Chèques Lire®, Chèques Disque® et Chèques Culture® ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un remboursement. REV&SENS ne fait un avoir que sur les chèques effectivement payés par le Client. Le retour des chèques est effectué sous la responsabilité du Client, REV&SENS dégage toute responsabilité sur les chèques retournés et non réceptionnés.

### ARTICLE 9 - CONFIDENTIALITÉ

Chacune des parties s'engage à considérer comme confidentiel tous les documents, les informations et données qui seront portés à sa connaissance à la signature des présentes ou à l'occasion de son exécution, et ce pendant une durée de 2 ans après l'expiration du contrat.

### ARTICLE 10 - VERSO DES CHÈQUES

Le verso des Chèques Lire®, Chèques Disque® et Chèques Culture® pourra être utilisé librement par la société REV&SENS à toutes fins publicitaires.

### ARTICLE 11 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Client déclare qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les éléments (logos, marques...) qu'il fournit à REV&SENS, garantissant celui-ci contre tout recours ou action que pourrait lui intenter un tiers à cet égard et il en autorise l'utilisation pour les besoins de l'exécution de la commande. Le Client autorise REV&SENS à utiliser pour une finalité commerciale et promotionnelle la marque, la dénomination sociale et le logo du Client sur tout support, et ce jusqu'à 1 an après l'expiration du contrat.

### ARTICLE 12 - INDÉPENDANCE DES CLAUSES

Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent contrat serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres dispositions du présent contrat.

### ARTICLE 13 - DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Le droit français est applicable. Tout différend au sujet de l'application, de l'interprétation et de l'exécution des présentes conditions générales sera de la compétence des tribunaux du siège du vendeur.

### ARTICLE 14 - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

REV&SENS se réserve le droit de collecter des données sur le Client et les porteurs afin d'assurer la gestion de sa commande et de leur faire bénéficier d'offres commerciales REV&SENS, ou de partenaires ou filiales du groupe CHEQUE DEJEUNER. Le Client est informé de ce traitement automatisé d'informations, notamment la gestion des adresses email. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant. Il lui suffit pour exercer ce droit d'en faire la demande par courrier adressé à : REV&SENS Service client PARC DES TERRES ROUGES - Allée de la Côte des Blancs - CS 80078 - 51203 EPERNAY CEDEX. Le Client est responsable, au sens de la Loi Informatique et Liberté n° 78-117 du 6 janvier 1978 modifiée, des traitements de données personnelles du porteur du chèque réalisés par REV&SENS dans le cadre du présent contrat. REV&SENS traite ces données en qualité de sous-traitant du Client, conformément à l'article 35 de la Loi précitée. A ce titre, REV&SENS ne peut traiter ces données que conformément aux instructions de son Client et est tenu d'en garantir la confidentialité et la sécurité. Nonobstant ce qui précède, la société REV&SENS ne fournit aucune donnée statistique, de quelque nature que ce soit, sur l'utilisation du chèque.

## PARTIE RESERVÉE AU SERVICE CLIENT

Validation du BdC le :

Par :

Signature :

